

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE SUR L'ETAT DE LA  
NATION**

*Palais du Peuple, mardi 15 novembre 2016*

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Honorable Président du Sénat,**

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Mes Chers compatriotes,**

Il m'est un agréable devoir de rendre compte ce jour de l'état de la Nation devant les élus du peuple, membres de deux Chambres du Parlement réunies en Congrès.

Quinze ans durant, les congolaises et congolais m'ont accordé leur confiance et assuré de leur soutien indéfectible. Ce qui M'a permis, ensemble avec toutes les Institutions du pays, de remettre celui-ci sur orbite, dans le concert des Nations.

Au cours de cette période, certains de ces compatriotes nous ont quittés, soit sur différents champs d'honneur, soit par une mort naturelle, soit encore, victimes de la barbarie des forces terroristes et criminelles à Beni, dans le Kasai Central et Oriental ainsi qu'à Kinshasa.

En leur mémoire, Je vous invite à vous lever en vue d'observer une minute de silence.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Chers Compatriotes**

Il y a quinze ans en effet, la République démocratique du Congo, ce précieux héritage commun, était en lambeau ; un pays en ruine ; un non Etat ; divisé en quatre morceaux avec des administrations, des forces armées, voire des monnaies différentes.

Au plan sécuritaire, le pays écumait d'une multitude des groupes armés qui, dans toute la partie Est, faisaient la loi sur près de la moitié du territoire national, se substituant aux pouvoirs publics devenus l'ombre d'eux-mêmes, et distribuant impunément la mort et la violence à souhaits avec, à la clé, une comptabilité macabre de nombreuses victimes au sein de la population, particulièrement les femmes et les enfants.

Au plan politique, le processus de démocratisation était en panne, les partis politiques et les associations de la Société civile assujettis à des sévères restrictions de fonctionnement, le dialogue politique bloqué, et il n'y avait aucun schéma électoral en perspective.

Au plan économique, les indicateurs macro-économiques étaient tous au rouge. Une inflation perpétuellement en hausse au point d'atteindre en 2000, le niveau de 511% ; un taux de croissance constamment négatif, oscillant autour de moins 7% ; une balance des paiements déficitaire, un déficit budgétaire chronique,

un endettement insupportable et odieux de 12 milliards de dollars et des réserves internationales d'à peine 51 millions de dollars.

Au plan social, les stigmates des pillages de 1991 et 1993 et la perte constante du pouvoir d'achat de la population se faisaient terriblement sentir, comme en témoignent un taux de chômage de 84%, un taux de scolarisation inférieur à 2% et un taux moyen d'indice de la pauvreté de 80%.

Au plan des infrastructures, le pays n'était relié d'un coin à l'autre que par voie aérienne, grâce uniquement, à des compagnies privées, à l'exception près de quelques routes en piteux état, reliant des localités limitrophes de quelques provinces.

### **Honorables Députés et Sénateurs,**

Face à ce tableau sombre et à une Nation déchirée par plus de trois ans de guerre d'agression particulièrement prédatrice, j'avais pris un engagement précis dans mon discours d'investiture du 26 janvier 2001, celui de m'employer à réaliser des changements profonds dans tous les secteurs de la vie nationale.

J'en avais appelé au courage, à la détermination et à l'esprit de sacrifice de tous pour affronter et surmonter les défis à la fois nombreux et complexes, auxquels nous étions confrontés.

Il s'agissait, en premier lieu, de l'instauration de la paix et de la consolidation de la communion nationale, par le dialogue et la réconciliation.

Il s'agissait, en second lieu, de redonner effectivement le pouvoir au peuple en normalisant la vie politique, en renforçant l'Etat de droit et en consolidant la démocratie à travers l'organisation des élections libres et transparentes sur toute l'étendue de la République.

Il s'agissait, aussi, de la reconstruction nationale sur tous les plans, les efforts entrepris depuis la libération du 17 mai 1997 ayant, entretemps, été freinés par la guerre d'agression.

Au plan économique, l'engagement consistait à libéraliser l'activité économique et, en conséquence, à engager des réformes structurelles dans les secteurs clés de la vie nationale à travers, notamment, la promulgation d'un nouveau Code minier, d'un nouveau Code d'investissements, ainsi que celui des Marchés publics. L'objectif ultime étant d'attirer les investissements privés, de créer des richesses et de combattre la pauvreté.

De 2001 à ce jour, du chemin a été parcouru vers la réalisation de ces objectifs. Un long chemin, semé de beaucoup d'embuches, mais aussi jalonné de plusieurs réalisations dont nous sommes en droit d'être fiers.

Ainsi, au plan politique, grâce aux nombreux sacrifices consentis par nos forces de sécurité et l'ensemble de la population, mais aussi par le dialogue, l'Accord global et inclusif a permis d'organiser la Transition, de réunifier et de pacifier le pays. Une Constitution a été adoptée par référendum ; des élections ont été organisées en 2006 et en 2011.

Des institutions républicaines et légitimes ont été depuis lors, installées et gèrent aujourd'hui le pays avec responsabilité, entraînant des résultats positifs sans précédents.

Dans le cadre de la réforme de l'Etat, le processus de décentralisation a été engagé sur fond du découpage territorial. Ce qui a permis au pays de passer de 11 à 26 provinces prévues par la Constitution, toutes dirigées aujourd'hui par des Gouverneurs démocratiquement élus.

La réforme du secteur de la justice a été marquée, quant à elle, par l'éclatement bientôt achevé de la Cour Suprême de Justice, en Cour Constitutionnelle, Cour de Cassation et Conseil d'Etat, les deux derniers devant être respectivement à la tête des Ordres de juridiction judiciaire et administratif, conformément aux lois déjà promulguées.

Au plan sécuritaire, grâce à d'importantes réformes engagées au niveau de notre système national de sécurité, les zones de non droit, jadis occupés par divers groupes armés, ont été réduites à une portion congrue.

La pression militaire reste activement maintenue sur les éléments résiduels des forces négatives, singulièrement les FDLR et les islamistes radicaux de l'ADF, dont les sanctuaires ont été détruits mais qui, malheureusement, demeurent encore actifs dans certaines localités du territoire de Beni, au Nord-Kivu.

Les efforts ainsi fournis, couplés à ceux de notre justice militaire ont permis d'assurer la poursuite d'une meilleure protection de la femme et des enfants, contre les violences qui leur sont faites.

### **Honorables Députés et Sénateurs,**

Hier sujet de profondes préoccupations au plan international, la République démocratique du Congo est aujourd'hui citée en modèle réussi, et en exemple à suivre, dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, en raison des résultats remarquables de sa stratégie en la matière.

Les efforts entrepris se poursuivront dans un contexte de paix et de sécurité retrouvés, l'objectif à atteindre étant celui de zéro viol en République Démocratique du Congo.

Au plan économique, le cercle vicieux de l'hyperinflation et de la dépréciation de la monnaie nationale a été brisée, le taux d'inflation ramené à moins de 1% en 2015 et la dette extérieure effacée à plus de 90%, tandis que l'investissement direct privé a connu un bond appréciable, grâce à une politique économique rigoureuse et aux réformes structurelles engagées depuis 2001.

Il en est ainsi de la libéralisation économique consacrée notamment par la nouvelle réglementation de change, la restructuration du système bancaire, la réforme des secteurs des mines, des hydrocarbures, des télécommunications, de l'énergie.

Sont également concernés les secteurs des forêts, de l'eau, des marchés publics, parallèlement à la promulgation d'un nouveau Code des investissements, assorti de la création de l'Agence nationale de promotion des investissements, ANAPI en sigle, laquelle cristallise cette volonté de libre concurrence.

La réforme dans le secteur des Finances publiques a été marquée par la mise en place de la chaîne de la dépense et la restructuration des régies financières.

Conséquence logique, le pays a renoué avec la croissance économique qui, avant la présente crise économique internationale, née de la chute brutale des cours des matières premières d'exportation, avait frôlé les deux chiffres et qui, en dépit de cette crise, n'en reste pas moins au-dessus de la moyenne africaine.



Au plan des infrastructures de base, conformément au programme ambitieux de la révolution de la modernité, et dans la continuité de celui des Cinq Chantiers de la République, le pays est en voie d'être totalement réunifié par voie routière, ferroviaire, fluviale et aérienne, facilitant ainsi la circulation des personnes, des biens et des services, sur toute l'étendue du territoire national.

Le réseau routier national a été marqué, jusqu'en 2015, par des travaux de bitumage, de réhabilitation et d'ouverture de 7.818 km supplémentaires.

Dans le secteur des transports et voies de communication, la dotation à la SNCC de nouvelles locomotives devra permettre de desservir, pour la première fois depuis vingt ans, la ligne Kisangani-Ubundu par train, tandis que la remise en service des unités flottantes récemment réhabilitées, relancera et facilitera davantage le transport, en toute sécurité et confort, des biens et des personnes sur le fleuve Congo, autoroute naturelle de notre pays, ainsi que sur ses affluents.

Au plan social, des efforts ont été engagés pour améliorer la rémunération du personnel civil et militaire, la finalité de la croissance économique recherchée demeurant, par ailleurs, la création continue d'emplois dans tous les secteurs de la vie économique et la promotion de la classe moyenne, tant en milieux urbains que ruraux.

Bien plus, la santé, l'éducation, l'eau et l'électricité, ainsi que le logement, ont été inscrits en priorité, depuis 2007, dans le programme 2007-2011 du Gouvernement.

S'agissant de l'éducation, il est bon de noter que, grâce à l'application progressive de la politique de la gratuité de l'enseignement et aux efforts soutenus de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires, le taux brut de scolarisation de nos enfants a connu un accroissement significatif au niveau tant préscolaire, primaire que secondaire.

De 2006 à 2014, il est ainsi passé, au niveau primaire, de 83% à 107% , soit un accroissement de 23%, tandis que le nombre d'écoles est passé de 29.420 à 48.147, soit un accroissement de 64%.

Il est bon de souligner, par ailleurs, qu'en République Démocratique du Congo, le secteur de l'éducation est devenu le premier poste budgétaire. De 6% en 2001, il est passé à 16% en 2015.

En termes de perspectives, un plan stratégique national de développement indique la voie que nous avons tracée pour l'avenir, afin de matérialiser notre rêve commun d'un Congo émergent à l'horizon 2030 et développé à celui 2050.

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Chers Compatriotes,**

Il est évident que malgré tous les progrès accomplis, de nombreux défis restent encore à relever.

Il nous faut, en effet, persévérer sur la voie de la protection de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de notre pays, ainsi que sur celle de la consolidation de l'unité nationale envers et contre tout.

La paix chèrement acquise demeure fragile. Elle doit être chaque jour entretenue sur l'ensemble du pays et traduite en actes par chacun de nous.

Faute de quoi, elle pourrait, à tout moment, être sévèrement, voire durablement remise en cause.

En témoignent, les soubresauts récents dans le Haut-Lomami et le Tanganyika liés aux conflits dits bantous - pygmées, d'atteinte grave à l'ordre public dans une partie du Kasai Central et du Kasai Oriental.

Il en est de même de l'activisme des groupes armés récalcitrants à l'Est du pays et les menaces permanentes de déstabilisation à partir de l'extérieur du pays, sans compter les tristes événements des 19 et 20 septembre dernier que Je condamne fermement.

Pour peu qu'on ait le sens de l'Etat et qu'on se préoccupe du bien de la Nation, la stabilité politique doit être considérée comme un patrimoine commun.

Elle ne peut et ne doit être consolidée que par et dans le respect, par tous, de la souveraineté populaire telle que prescrite par la Constitution, avec pour conséquence, l'organisation régulière des élections démocratiques et apaisées à tous les niveaux.

Cela permettrait à notre peuple de demeurer l'arbitre incontesté du jeu politique, conférant le pouvoir à ceux des citoyens qui, à ses yeux, le méritent, vu la qualité de leurs projets de société et le bilan de leur action antérieure.

Ce qui garantit la moralisation de la vie politique et assure le renouvellement continu de la classe politique, qui sont tous deux des impératifs incontournables pour la consolidation de notre jeune démocratie.

### **Honorables Députés et Sénateurs,**

Les chaînes de la colonisation et de la dictature ayant déjà été brisées, la préservation de notre indépendance et la consolidation de notre démocratie ont plus besoin de la vitalité de tous nos concitoyens, hommes et femmes, jeunes et vieux, que du sacrifice de leur vie.

Aucun différend, aucun agenda politique ne saurait donc justifier la violence, moins encore des pertes en vies humaines.

Miser, pour accéder au pouvoir, sur le sang des Congolais et la destruction méchante de leurs biens publics ou privés, est pour le moins moralement condamnable.

Au plan économique, au-delà de la préservation des acquis de la stabilité macro-économique retrouvée, J'invite mes compatriotes de tous les horizons, à unir leurs efforts à ceux du Gouvernement de la République pour résister avec courage et détermination, aux conséquences tragiques de la baisse actuelle des cours des matières premières.

Un programme économique prioritaire, articulé en 28 mesures est actuellement en exécution afin de limiter les conséquences négatives de cette conjoncture, de renforcer la résilience de notre économie et de préserver les conditions de sa relance. Il mérite l'accompagnement de tous.

La matrice essentielle de ce programme a pour axe principal, la diversification de notre économie, avec pour conséquence, la réduction de son extraversion, à travers la promotion d'autres secteurs porteurs de croissance dont, notamment, l'agriculture.

Elle repose aussi sur la rationalisation des dépenses publiques. Ce qui a justifié la réduction du train de vie de l'Etat à concurrence de 30% des dépenses de fonctionnement.

Au plan social, une frange de notre population est devenue le terrain fertile de l'expérimentation des stratégies insurrectionnelles diverses de certains acteurs politiques, à la faveur, sans doute, des frustrations, particulièrement des jeunes et des sans emploi, qui se sentent victimes d'exclusion socio-économique.

Pour les jeunes, l'absence d'emplois et l'oisiveté qui en résulte assombrissent les perspectives d'avenir. Ce qui les rend vulnérables face aux incantations démagogiques de certains politiciens et à l'instrumentalisation malveillante des certaines officines étrangères nostalgiques d'un temps pourtant bien révolu.

Je tiens à dire à notre jeunesse que les stratégies de leur réinsertion socio-économique sont en cours.

Je félicite, par ailleurs, ceux qui refusent ou ont renoncé à la voie de la violence ou qui, d'ores et déjà, sont intégrés dans la communauté nationale où ils rendent service à cette dernière, à travers les travaux d'intérêt communautaire.

Quant à ceux des Congolais qui ont le sens de l'initiative et qui osent entreprendre des activités économiques, Je les exhorte à prendre avantage des politiques menées à ce jour en matière de promotion d'une classe moyenne congolaise dans les différents secteurs de la vie économique nationale.

C'est le cas des dispositions légales réservant le petit commerce aux nationaux et l'existence du Fonds national de Micro-finance.

J'en appelle, par ailleurs, aux deux Chambres du Parlement de vider leur saisine sur le projet de Loi relative à l'attribution, en priorité, aux entreprises congolaises, des contrats de sous-traitance, notamment dans les secteurs minier, agricole et des infrastructures, texte que Je souhaite voir être appliqué sans faille par le Gouvernement, une fois promulgué.

L'objectif pour nous, c'est de faire du Congolais, le premier investisseur dans son pays, et de la demande intérieure, le moteur de notre économie.

### **Honorables Députés et Sénateurs,**

Au plan institutionnel, notre défi majeur demeure la consolidation de notre jeune démocratie.

Conformément à la Constitution de la République, il est impératif que nous conjurons, de manière définitive et irréversible, les vieux démons tendant à emprunter des raccourcis pour s'emparer du pouvoir d'Etat par la force, ou par toute autre voie anticonstitutionnelle et non démocratique.

Je lance donc une invitation solennelle à la classe politique congolaise à se préparer activement à aller à la rencontre du souverain primaire car, dans quelques mois, le fichier électoral en cours de constitution sera prêt et les scrutins seront convoqués.

Je rends, à cet effet, un vibrant hommage à la CENI qui, à la faveur des efforts du Gouvernement ayant permis l'acquisition de 20.200 Kits d'enrôlement, et forte de la mise à disposition des moyens logistiques aériens et roulants de l'Armée, a rendu effectif mon appel à l'enrôlement des électeurs depuis le 31 juillet à partir du Nord-Ubangi où 766.345 électeurs sont signalés comme enregistrés, à ce jour, sur un total de 850.000 attendus.

J'encourage vivement la poursuite dudit processus dans les aires opérationnelles une et deux, déjà annoncés, comprenant onze autres provinces.

J'invite particulièrement les jeunes à y participer massivement, afin de se donner le moyen légal de décider de l'avenir de leur pays et de participer à sa gouvernance, plutôt que de servir éternellement de marchepied à des acteurs politiques qui, souvent, n'ont rien à proposer à notre peuple, mais plutôt des comptes à rendre à ce dernier.

### **Honorables Députés et Sénateurs,**

Comment ne pas remercier, par ailleurs, ceux qui, pour avoir balisé le chemin vers la tenue certaine et paisible des élections, avaient, dès le mois de juin 2015, répondu à mon appel en vue des consultations préparatoires au dialogue national, ou ont, il y a peu, œuvré activement à l'aboutissement heureux du dialogue proprement-dit, mené avec dextérité et intégrité par le Facilitateur désigné par l'Union Africaine, le Premier Ministre Edem KODJO, à qui je rends hommage



Je salue les différentes recommandations issues de cet important forum national, particulièrement l'Accord politique pour l'organisation des élections apaisées, crédibles et transparentes dans notre pays.

Certes, comme toute œuvre humaine, cet Accord politique est perfectible.

Il n'en reste pas moins, cependant, qu'il constitue aujourd'hui la seule feuille de route mise au point par les Congolais eux-mêmes, représentants aussi bien l'Opposition Politique, la Société Civile que la Majorité.

Il fixe, en effet, des perspectives, réalistes et responsables, tant pour l'organisation des élections, que pour la stabilité des Institutions pendant la période pré-électorale, électorale et post-électorale.

Une fois de plus, comme Je l'avais dit il y a deux ans dans les mêmes circonstances, les congolais viennent de démontrer que, placés dans des conditions de libre exercice de leur droit à l'autodétermination, ils sont capables de régler en toute responsabilité leurs divergences.

Ceci M'offre l'occasion de dénoncer à nouveau, toute ingérence dans les affaires internes de notre pays qui a droit, comme tout Etat membre des Nations Unies, au respect de sa souveraineté et de son indépendance politique. Il n'entend pas transiger là-dessus.

Mon vœu le plus ardent est que, conformément à l'article 24 de l'Accord politique, ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas participé à sa conclusion, puisse y adhérer en le signant, de manière à ce qu'à l'unisson nous offrions à notre peuple le précieux cadeau qu'il attend de nous : l'exercice effectif de son droit légitime de se choisir ses dirigeants, librement, sans entrave aucune, mais aussi dans la paix physique et des cœurs.

Que ceux qui viennent de le faire, par vagues successives, en soient ici félicités.

C'est également dans le cadre des dispositions pré-rappelées que s'inscrivait la mission que J'avais confiée aux Evêques membres de la CENCO, que Je remercie au passage, en direction de ceux des membres de l'Opposition n'ayant pas encore signé l'Accord politique.

Les résultats de leurs louables efforts témoignent malheureusement, une fois encore, du peu d'intérêt réservé par les concernés à cette quête de solution à nos différends par le dialogue.

C'est ici le lieu d'affirmer que l'alternative que, de l'intérieur comme de l'extérieur, certains opposent à cette option de bon sens, est tout simplement inacceptable, car elle aurait pour effet de replonger notre cher et beau pays dans le chaos, comme c'est aujourd'hui le cas de certains pays frères à travers le monde.

Soucieux de Mes responsabilités de garant du bon fonctionnement des Institutions, Je ne peux permettre que la République soit prise en otage par une frange de sa classe politique, et exposée au risque d'instabilité, avec pour conséquence de retarder d'avantage l'organisation des élections.

Conformément à l'Accord politique susmentionné, Je désignerai donc incessamment, le Premier Ministre qui aura la charge de former le Gouvernement d'union nationale dont la mission principale sera de conduire le peuple aux élections, tout en préservant les acquis économiques et sociaux des quinze dernières années.

J'assigne ainsi à ce Gouvernement la mission, tout aussi prioritaire, d'œuvrer à l'amélioration du social de notre population.

Je salue le Premier Ministre sortant, Monsieur Augustin MATATA Ponyo et son Gouvernement qui, avec dévouement, ont abattu un travail remarquable au cours des quatre dernières années.

Quant à tous ceux qui semblent se préoccuper à longueur des journées de mon avenir politique, je tiens à dire, tout en les en remerciant, que, la République Démocratique du Congo est une démocratie constitutionnelle et que toutes les questions pertinentes relatives au sort des Institutions et de leurs animateurs sont réglées de manière satisfaisante par la Constitution.

N'ayant jamais été violée, la Constitution sera toujours respectée, et ce, dans toutes ses dispositions.

La préoccupation majeure, la seule qui soit légitime, devrait donc être, et demeure plutôt, celle de savoir quel avenir nous voulons offrir au Congo et aux Congolais.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo !

**Honorables Députés et Sénateurs,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je vous remercie.